



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

RÉUNION DE RENTRÉE 2021 DES DIRECTEURS D'ÉCOLES

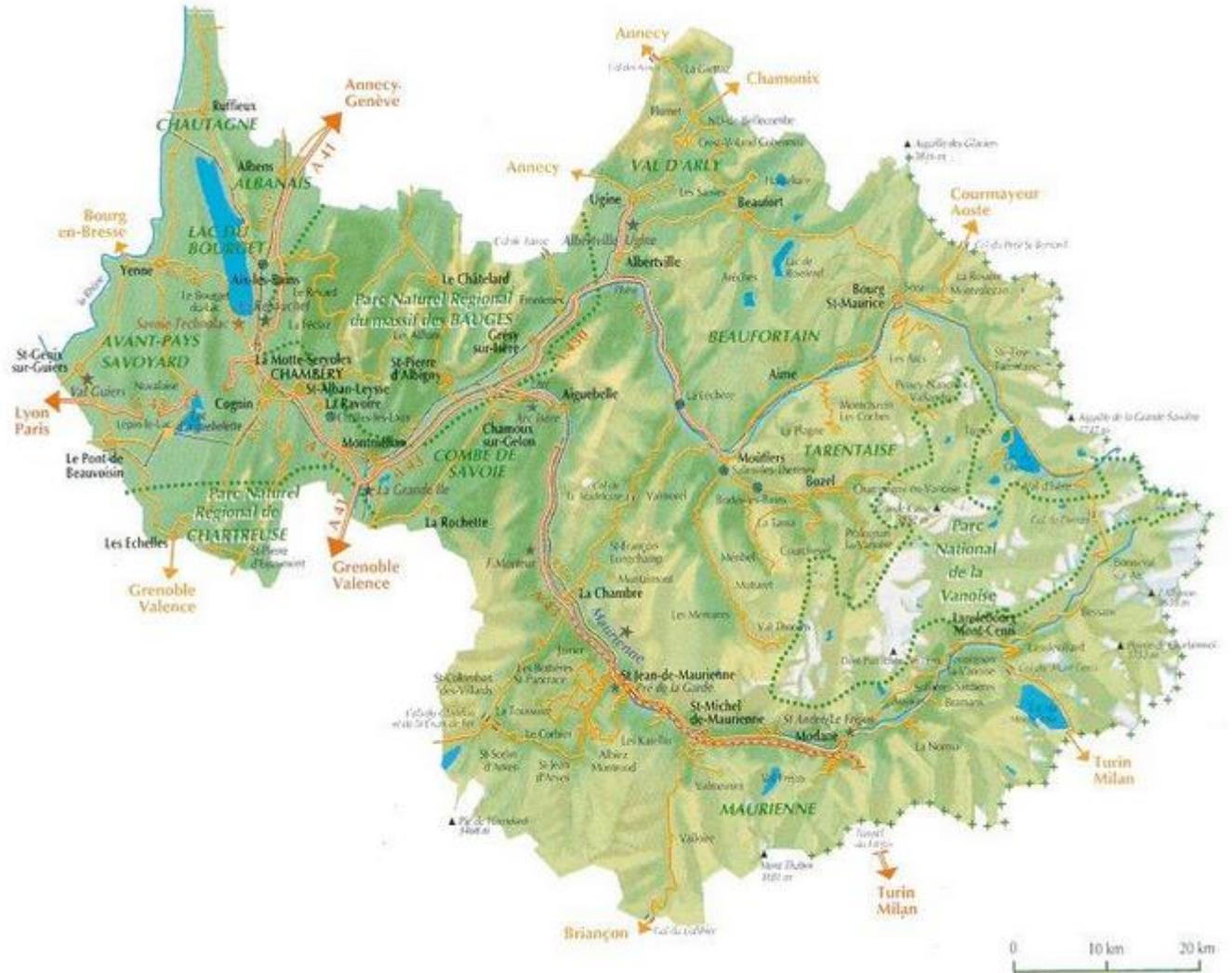
- Mercredi 1^{er} septembre 8h30/10h30
- Lycée Jean Moulin

Ordre du jour

- Carte scolaire
- Circulaire de rentrée
- Journées de prérentrée pour les enseignants, de rentrée pour les élèves et de solidarité
- Sécurité
- Protocole sanitaire
- Le pôle ressources de circonscription
 - Formation en constellation et formation mineure
 - Numérique
 - EPS
 - Arts et culture
 - Informations administratives
- Projets : de l'Académie à l'école
- Les rendez-vous de carrière

Carte scolaire

- Situations à suivre.
- Nouvelles situations.



Circulaire de rentrée du 23 juin 2021

- L'École de la République, lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général
 - *Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire.*
 - *Donner la priorité à la lecture.*
 - *Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques.*
 - *Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix.*
 - *Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires.*
 - *Renforcer l'activité physique.*

Circulaire de rentrée du 23 juin 2021

- L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste
 - *Former des individus libres, éclairés, égaux et fraternels.*
 - *C'est la culture humaniste, fondée sur l'idée que chacun doit trouver sa place dans la société, et par conséquent dans l'École, qui est au cœur de notre modèle de transmission.*
 - *La rentrée en musique*
 - *L'enseignement des langues*
 - *Le respect de l'autre*
 - *L'éducation au développement durable*

Circulaire de rentrée du 23 juin 2021

- L'École, un lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'École inclusive
 - *L'égalité des chances*
 - *Une École inclusive*
 - *La santé physique et psychologique des élèves... et des personnels*

Circulaire de rentrée du 23 juin 2021

- L'École, un lieu fondé sur un collectif soudé

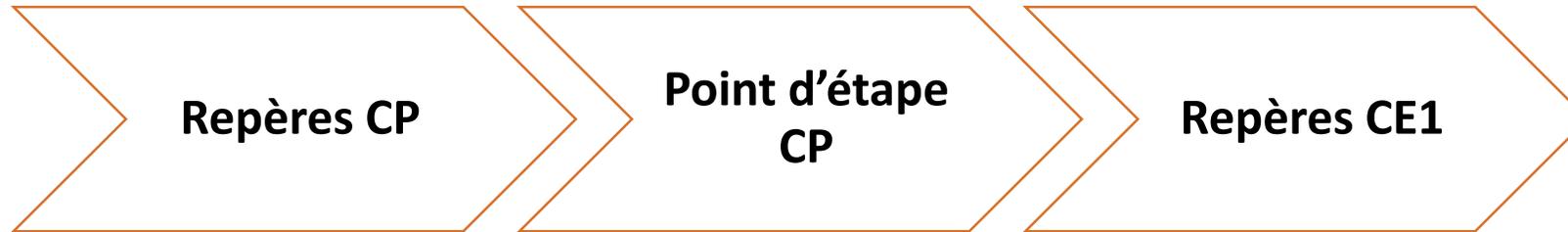
→ *Le projet d'école*

→ *Les conditions d'exercice des directrices et directeurs d'école*

→ *Les évaluations nationales*

[Diaporama de présentation des évaluations de début de CP et de début de CE1](#)





« Début de CP » :

des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.

« Point d'étape CP » :

un bilan à mi-année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

« Début de CE1 » :

des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

- **Passation** des épreuves du **13 au 24 septembre 2021**
- **Saisie** (via le portail reperes.cp-ce1.fr) du **13 septembre au 1er octobre 2021**
- Mise à disposition des résultats dès la fin de la saisie sur portail (sous 48h maximum à l'issue de la demande de calculs de scores)
- **Téléchargement des résultats jusqu'au 15 octobre 2021**

Information des parents d'élèves de CP et de CE1

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports organise des évaluations standardisées des élèves à différents niveaux de leur scolarité : CP, CE1, sixième et seconde : <http://www.education.gouv.fr/cid132391/>

Pour les classes de CP et de CE1, l'évaluation des élèves (en début de CP, milieu de CP et début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques) permet aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés par l'école.

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), des données à caractère personnel concernant votre enfant font l'objet d'un traitement informatique mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, situé à PARIS (75007) - 110 Rue de Grenelle, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt public au sens des dispositions du RGPD. Ce traitement a également une finalité statistique.

Le destinataire des données d'identification (identifiant technique non significatif et identifiant national élève) est la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère. Les destinataires des données d'identité (nom et prénom) sont la DEPP et les directeurs d'école. Les destinataires des réponses aux questionnaires d'évaluation et des résultats sont les directeurs d'école, les enseignants des classes concernées et la DEPP. Les organismes de recherche et les chercheurs, ayant conclu une convention avec le ministère auront accès aux résultats et aux données d'identification. Dans le cadre de ces évaluations, le ministère a recours à des sous-traitants : le sous-traitant en charge du traitement des réponses aux questionnaires d'évaluations (qui n'a pas accès aux noms, prénoms et identifiants des élèves) et le sous-traitant en charge de l'hébergement des données.

Les données d'identification sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans après la sortie de l'élève du système scolaire. Les données d'identité sont conservées jusqu'à la fin de l'enquête et au plus tard un an après la date de passation de l'enquête.

Les réponses aux questionnaires d'évaluation et les données sont conservées par les enseignants jusqu'à la fin de l'année de CE1 à des fins pédagogiques. Ces données sont conservées, par la DEPP, à des fins statistiques jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans après la sortie de l'élève du système scolaire puis sont anonymisées.

Exercer vos droits :

- Vous pouvez accéder aux informations concernant ce traitement et exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/evaluation-droits

- Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/contact-DPD

- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



- Une information sur le cadre du traitement des données du dispositif des évaluations *Repères*

DOCUMENTS DE RESTITUTION À DESTINATION DES PARENTS

- Une fiche de présentation sur le dispositif
- des évaluations *Repères*

Une fiche de positionnement de l'élève par discipline (français / mathématiques) en fonction des seuils

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ÉVALUATION REPÈRES

Apprendre, comprendre et réussir

FICHE PARENTS

L'évaluation Repères concerne tous les élèves du territoire national et intervient à trois moments clés de leur scolarité.

Qu'évalue-t-on exactement ?

En français

- + la lecture
- + l'orthographe
- + l'oral

En mathématiques

- + les nombres
- + le calcul
- + la géométrie

Quel est le déroulement ?

Votre enfant doit répondre aux questions de son professeur sur un cahier en un temps donné.

Quelles sont les étapes ?

1^{ère} évaluation en septembre à l'entrée au CP
2^{ème} évaluation en janvier au milieu d'année de CP
3^{ème} évaluation en septembre à l'entrée au CE1

Echanges avec le professeur pour la restitution des résultats

Une évaluation repères, dans quels buts ?

Pour les professeurs
Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.

Pour l'école
Situer le niveau des élèves scolaires en CP et CE1 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

Pour les parents
Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.

Pour l'élève
Comprendre ses acquis et ses bases pour s'engager dans les apprentissages.

Découvrez le descriptif complet des évaluations repères sur : www.education.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ÉVALUATION REPÈRES

Précision (exemple) : FRANÇAIS CP
Niveau (exemple) : 1 2 3

Fiche de restitution
1^{ère} évaluation - Septembre 2021

LA LECTURE : Reconnaître des lettres, Comprendre le sens d'un texte et le son qu'il produit.

L'ORTHOGRAPHE : Comparer des lettres, Manipuler des phonèmes.

L'ÉCRITURE : Comprendre des mots, Manipuler des syllabes.

L'ORAL : Comprendre d'un geste, Comprendre un texte.

Après la photo se rapprocher du niveau de votre enfant, place un curseur qui soit adapté par votre enfant.

Que puis-je faire pour aider mon enfant à progresser ?

L'encourager et observer confiant en ses capacités avec la meilleure mémoire de la compétence dans ses apprentissages et sa réussite à l'école.
Véhiculer pour échanger avec son professeur afin de mettre en place ensemble l'accompagnement le plus adapté pour votre enfant.

Découvrez le descriptif complet des évaluations repères sur : www.education.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

ÉVALUATION REPÈRES

Précision (exemple) : MATHÉMATIQUES CP
Niveau (exemple) : 1 2 3

Fiche de restitution
1^{ère} évaluation - Septembre 2021

LES NOMBRES : Lire des nombres, Comparer des nombres.

LA GÉOMÉTRIE : Compter des objets, Placer un nombre sur une ligne numérique.

LES CALCULS : Résoudre des problèmes, Résoudre un problème en géométrie.

LES PROBLÈMES : Lire des nombres, Comparer des nombres.

LA COMPRÉHENSION : Lire des nombres, Comparer des nombres.

Après la photo se rapprocher du niveau de votre enfant, place un curseur qui soit adapté par votre enfant.

Que puis-je faire pour aider mon enfant à progresser ?

L'encourager et observer confiant en ses capacités avec la meilleure mémoire de la compétence dans ses apprentissages et sa réussite à l'école.
Véhiculer pour échanger avec son professeur afin de mettre en place ensemble l'accompagnement le plus adapté pour votre enfant.

Découvrez le descriptif complet des évaluations repères sur : www.education.gouv.fr

Journées de prérentrée et journée dite de solidarité

- Journée de prérentrée pour les enseignants le Mercredi 1^{er} septembre 2021
- Seconde journée de prérentrée d'ici aux vacances d'automne
- Rentrée des élèves le Jeudi 2 septembre 2021
- Journée dite de solidarité consacrée au projet d'école

Sécurité

- Sécurité des élèves
- Sécurité des écoles

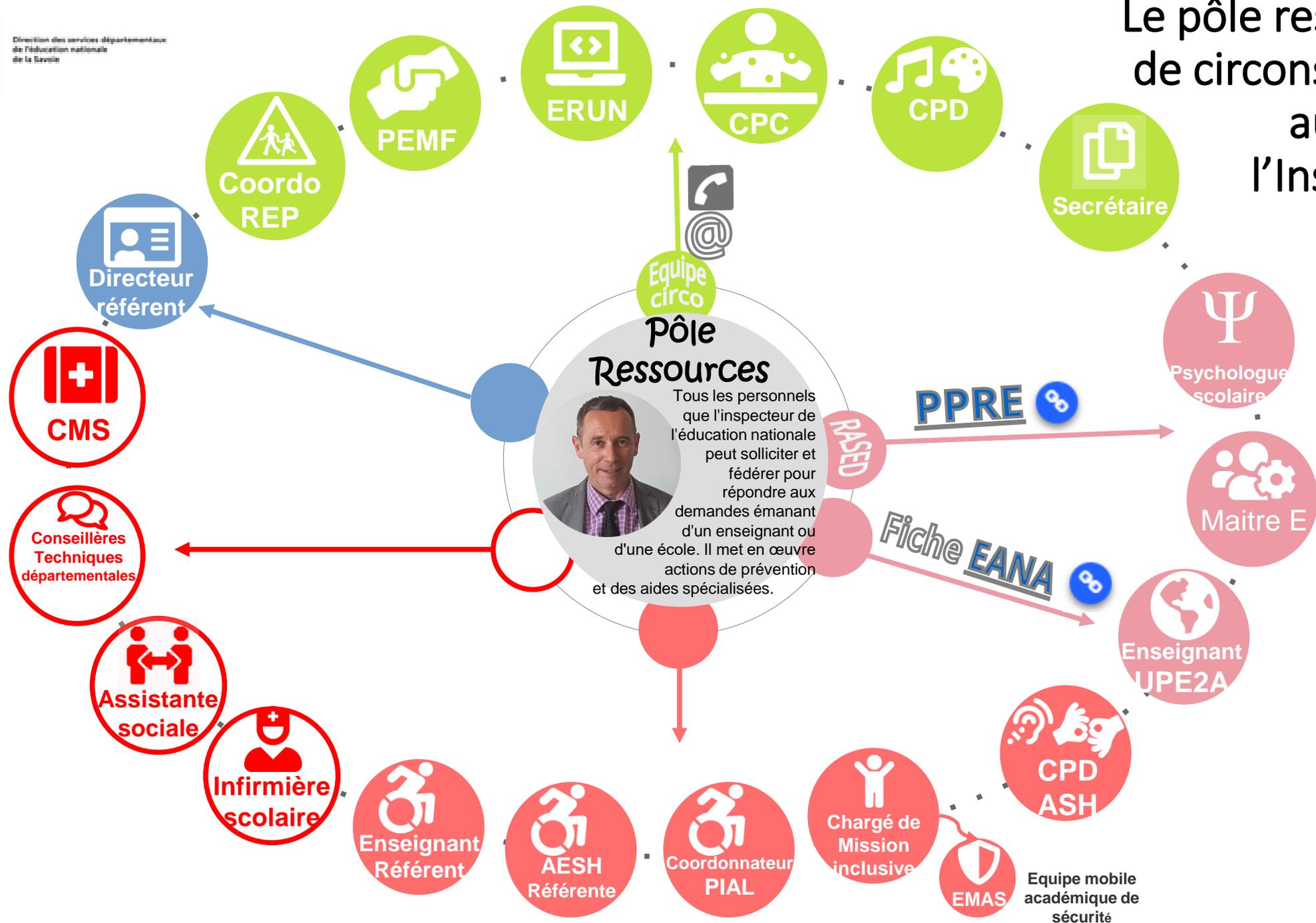
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

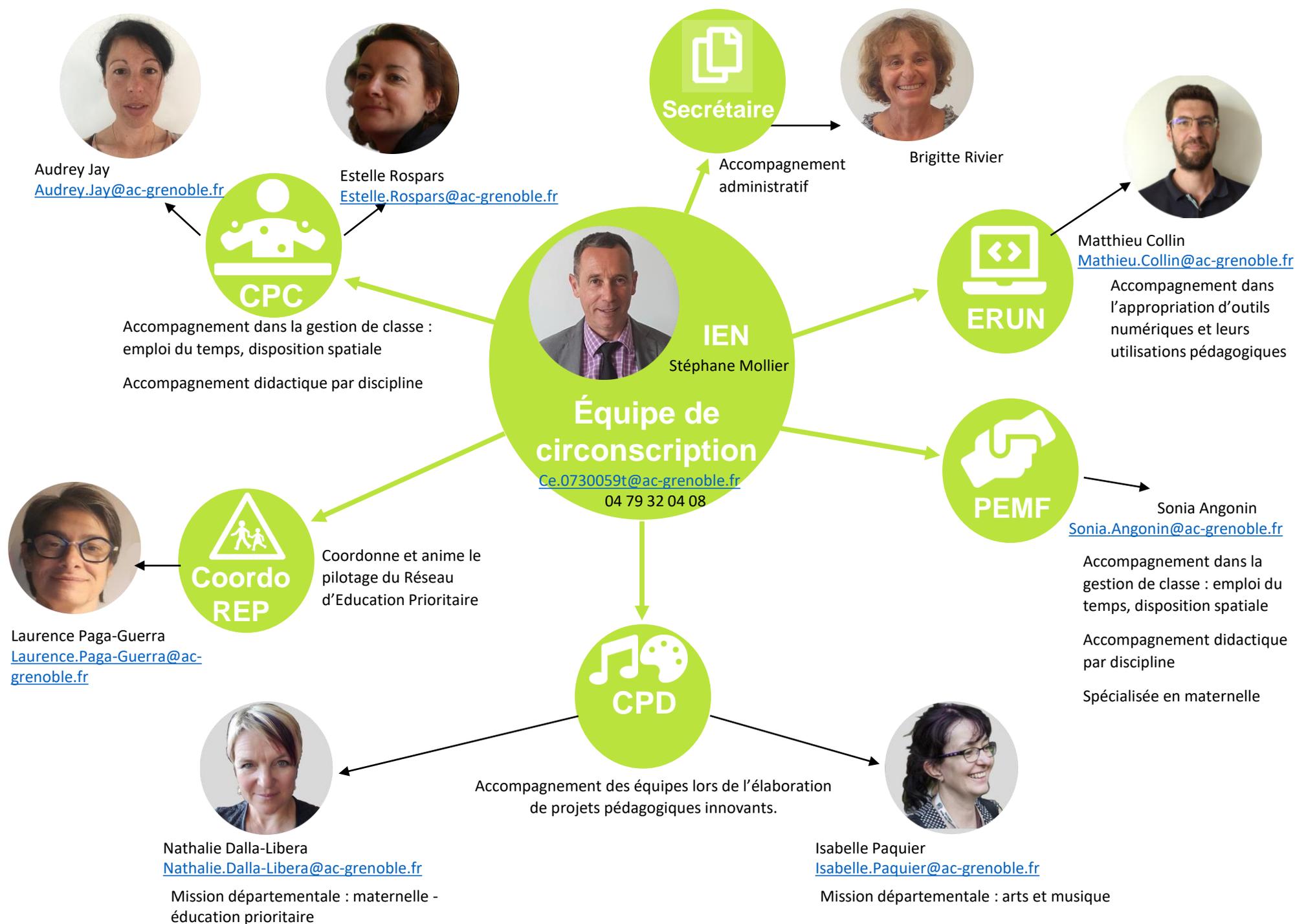
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

Le protocole sanitaire de la rentrée

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

Le pôle ressources de circonscription auprès de l'Inspecteur







Accompagnement et
conseil auprès des
directions d'écoles dans
le cadre de leurs missions

Thomas Perrad

Ecole Primaire Val des Roses

15 Avenue Sainte-Thérèse - 73200 ALBERTVILLE

Tél. : 0479324517

Email : ce.0731131H@ac-grenoble.fr

Christel Michiardi

Ecole Primaire Pargoud

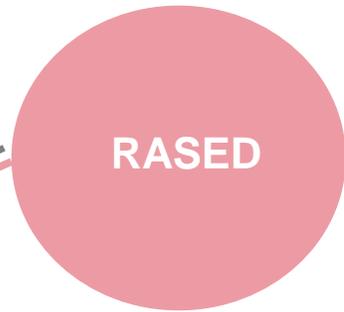
3 Rue Pargoud - 73200 ALBERTVILLE

Tél. : 0479324580

Email : ce.0730413C@ac-grenoble.fr



PPRE



PPRE



Observations des élèves, réalisation des bilans, analyse et interprétation des données recueillies.

Accompagnement des équipes et des familles.

Prévention et repérage, avec l'enseignant, des difficultés d'apprentissage de ces élèves et apporte une remédiation pédagogique dans le cadre d'un **projet d'aide spécialisée**.

Antenne Louis Pasteur

Géraldine GERLIER
geraldine.gerlier@ac-grenoble.fr
04 79 37 09 12

Sylviane COMBAZ
sylviane.combaz@ac-grenoble.fr

Antenne Pargoud

Sophie BABEL
sophie.babel@ac-grenoble.fr
04 79 32 27 18

Franck DALL AGNOL
franck.dall-agnol1@ac-grenoble.fr

Antenne Val des roses

Anne Ramette
anne.ramette@ac-grenoble.fr
04 79 32 17 50

Morgane TRUNFIO
Morgane.trunfio@ac-grenoble.fr

Antenne Uguine Pringoliet

Margot FAYOLLE
margot.fayolle@ac-grenoble.fr
04 79 37 34 62

Rodolphe GUYON-VEUILLET
rodolphe.guyon-veuillet@ac-grenoble.fr



Fiche **EANA**

Fiche suivi pédagogique

→ Alessandra Josserand
Alexandra.Josserand@ac-grenoble.fr

→ Nathalie Beaurain
Nathalie.Beaurain@ac-grenoble.fr



Patrice Viboud
er.pial-albertvillesud@ac-grenoble.fr
 06 11 07 05 50



Laurence Thomas
Laurence.Thomas@ac-grenoble.fr



Accompagnement des équipes enseignantes dans la gestion d'un élève perturbateur (à la demande du chargé de mission inclusive)



Accompagnement de l'enseignant et de l'équipe enseignante dans la gestion d'un élève à besoin particulier.

Prénom NOM
 Prénom Nom@ac-grenoble.fr



Accompagnement de l'enseignant et de l'équipe enseignante dans la gestion d'un élève hautement perturbateur.

saisine



Suivi de la scolarité des élèves ayant une notification MDPH. Il convoque et organise l'ESS avec le directeur d'école.



Matthieu Gauche
er.pial-albertvillenord@ac-grenoble.fr
 06 24 80 63 97



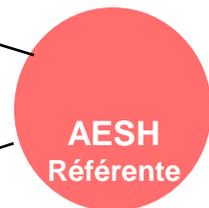
ASH



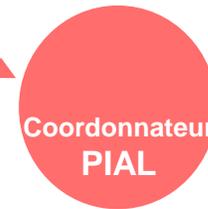
Myriam Kravtchenko
refpial73.albertvillesud@ac-grenoble.fr



Anoukia Didolla
refpial73.albertvillenord@ac-grenoble.fr



AESH Référente



Coordonnateur PIAL

Jean-Philippe CARRON
Jean-Philippe.Carron@ac-grenoble.fr

Christophe CHAUVANCY
aesh.ecoleinclusive73@ac-grenoble.fr



Centre médico-scolaire

45 Avenue Jean Jaurès
73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 32 45 22

Ce.la73-SMS-Albertville@ac-grenoble.fr



Conseillères Techniques départementales

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE ET SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

131, avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex
Ce.dsden73-sms@ac-grenoble.fr

Médecin : Pascale Miguet-Danzin
Infirmière : Lucette Agniel
Service Social : Sylvie Blanc

COMMUNES	ETABLISSEMENTS	ASSISTANTES SOCIALES	CONTACT	INFIRMIERES	CONTACT
ALBERTVILLE ALBERTVILLE ALBERTVILLE ALBERTVILLE	Lycée Jean Moulin 04 79 32 49 03	Chantal MOULIN	coll. Combe de Savoie 04 79 32 49 03	Claire BASTIEN MICHEL	Lycée Jean Moulin
	Collège Jean Moulin 04 79 32 49 03			Mylène LACROIX	Collège J. Moulin ou CMS Albertville
	Collège Combe de Savoie 04 79 32 20 80			Marilou VINZENT Valérie ROUSSE	coll. Combe de Savoie ou CMS Albertville
	Collège P.Grange 04 79 37 44 66	Blandine ANGLAYS	coll. P. Grange 04 79 37 44 66	Marine DUBESSAY	coll. P. Grange ou CMS Albertville
	L.P. le Grand Arc 04 79 37 17 02	Aurélie GAUDEN	coll. J. Rostand Moûtiers 04 779 88 97 14	Aurore GODFROY	LP Le Grand Arc
	EREA Le Mirantin 04 79 32 40 17	Blandine ANGLAYS	coll. P. Grange 04 79 37 44 66	Sophie JOLY	EREA Le Mirantin 04 79 32 40 17
BEAUFORT SUR DORON	Collège Beaufortain 04 79 38 33 92	Blandine ANGLAYS Interv. ponctuelle	coll. P. Grange 04 79 37 44 66	Leslie CHAUVEL-MAURIN	coll. Beaufortain ou CMS Albertville
FRONTENEX	Collège J. Fontanet 04 79 31 41 40	Blandine ANGLAYS	coll. P. Grange 04 79 37 44 66	Brigitte LAURENT COSSEC	coll. J. Fontanet ou CMS Albertville
UGINE	LGT et LP lycée R. Perrin 04 79 37 30 55	Chantal MOULIN	coll. Combe de Savoie Albertville 04 79 32 49 03	Liliane SALEMI	lycées tech et pro René Perrin
	Collège E. Perrier de la Bathie 04 79 37 33 36			Anne THIFINAU	coll. E Perrier de la B. ou CMS Albertville



FORMATION DES ENSEIGNANTS

18 h de formation continue

1/ Formation mineure en animation pédagogique (Mise en œuvre par les PEMF)

Thèmes retenus par le national

Cycle 1

Acquisition du vocabulaire à l'école maternelle : 6 heures

Résolution de problèmes : 6 heures

Autre domaine disciplinaire ou projet particulier : 6 heures

Cycle 2

Entrée dans l'analyse réflexive de la langue : 6 heures

Résolution de problèmes : 6 heures

Autre domaine disciplinaire ou projet particulier : 6 heures

Cycle 3

Lecture à voix haute – oral et compréhension – 6 heures

Résolution de problèmes : 6 heures

Autre domaine disciplinaire ou projet particulier : 6 heures

Les animations pédagogiques relèvent de formations dites mineures.



FORMATION DES ENSEIGNANTS

2/ Formation en constellation Mathématiques et Français (CPC)

Sur une période de 6 ans, chaque enseignant aura bénéficié d'une formation spécifique en Mathématiques et en Français.

18h de travail autour d'un thème choisi par le groupe + 12h de visite /accompagnement/ échanges

Les enseignants qui composent ces constellations seront contactés avant la fin de cette semaine. Année 2021-2022 :

50 enseignants de la circonscription en Français travailleront sur un thème décidé par le groupe.

50 enseignants de la circonscription en Mathématiques travailleront sur un thème décidé par le groupe.



NUMERIQUE

1) Qui contacter ?

J'ai un problème technique
avec une application
académique ou ma
messagerie.

**Portail Interactif
Agents**



 **Doc. / Aide aux
Applications**

Pour **obtenir de l'aide ou
déclarer un incident**,
cliquez sur :

Portail de Services 

Du matériel numérique
dans l'école dysfonctionne
ou est en panne.

*La mairie prend en charge le
dépannage et la maintenance.*

J'ai besoin d'un
accompagnement pour
apprendre à utiliser mes
outils numériques et
découvrir leurs usages
pédagogiques, apprendre à
utiliser les applications
académiques.

L'école envisage de
participer à un projet
numérique.

J'ai besoin d'un conseil
pour investir dans du
matériel numérique ou une
maintenance sur mon école
en lien avec la mairie.

**L'enseignant Référent aux
usages numériques**



NUMERIQUE

2) Les Heures numériques

3) Les animations pédagogiques en numériques et les plans numériques

4) Réglementation :

- Droit à la capture et diffusion d'images, sons et œuvres :

<https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/numerique/autorisation-de-publication>

- RGPD

[Moteur de recherche pour vérifier les applications et le respect de la RGPD](#)

[Infographies pour mieux comprendre](#)



5) ENT et site internet

5 Environnements numériques de travail (E.N.T.) répondent au schéma directeur de l'Académie (S.D.E.T.) :



AcadCMS^{v3}

Votre site Web clef en main avec le Système de Gestion de Contenu de l'Académie de Grenoble



NUMERIQUE

6) Le CRCN

CRCN

CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

5 DOMAINES POUR 16 COMPÉTENCES



Information et données

concerne la **recherche** et la **veille d'information**, la **gestion** et le **traitement des données**



Communication et collaboration

traite de ce qui relève du **partage** et de la **publication** de contenus, des **interactions** et de la **collaboration** pour coproduire des ressources, des connaissances ou des données



Création de contenus

se rapporte à la **création de contenus numériques**, du plus simple au plus élaboré, y compris des **programmes informatiques**



Protection et sécurité

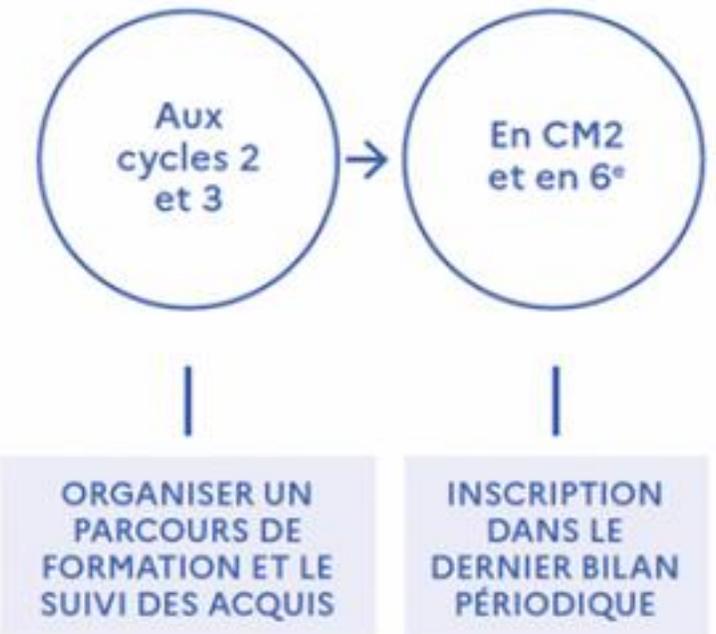
concerne la **sécurité du matériel**, la **santé**, l'**environnement** et la **protection des données personnelles**



Environnement numérique

traite des compétences qui permettent à un individu de **s'insérer dans un monde numérique** et de comprendre son fonctionnement

Les principales étapes à l'école primaire :





NUMERIQUE

7) Communications IEN

- Le site de la circonscription : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.albertville/>



- Les lettres d'informations

Lettre d'information n°27		IEA Albertville 22 juin 2022
Informations institutionnelles		
BO	An R.O. n°24 du 17 juin 2022 voir annexe Le site de la circonscription	
		COVID-19 Notes aux Questions - Covid-19 (voir le 17/06) Mise à jour du protocole sanitaire renforcé des écoles protocoles RSI, séquences adaptées et renouveau le 17/06
		RAPPEL : Animations pédagogiques : Les temps de réseau et mises en commun des animations pédagogiques Français et Mathématiques (sans consultation) se déroulent en classe VIA, les animations des 14 et 21 juin sur une durée de 1 heure 30. Des questionnaires en ligne sont parfois demandés par les formateurs et sont à remplir au préalable. Des vidéos doivent aussi être visualisées en amont de certaines animations. → Les questionnaires, les vidéos et liens de connexion sont en ligne sur le site de la circo . → Les dates et horaires des classes virtuelles sont notés sur les notes de réunion envoyés aux écoles. Aide pour se connecter à la classe VIA: guide à voir classe virtuelle (pages 3 et 4) bonnes pratiques pour les vidéoconférences
Informations pédagogiques		
	Actions dans notre circonscription : Appel à participation : notre dans la danse! Le Grand Défi est votre moyen de devenir champion de dansefloor "Sambas et danses" de la Compagnie Kabali Khan Investigation, le samedi 23 octobre, pour fêter les 20 ans du lycée. Vous pouvez venir seul, en famille ou en amis, des ateliers seront organisés dans les jours précédents pour ceux qui veulent apprendre les pas Pour en savoir plus, clic sur le lien .	

➤ NUMERIQUE

8) Deux panels d'outils académiques bien pratiques mis à disposition, à connaître ou à redécouvrir :

**Portail Interactif
Agents**



Outils Collaboratifs ▾

- Portail Pôle FOAD
- Espace collaboratif TRIBU
- M@gistère
- Visio - BBB
- Visio - Classe VIA
- Visio - Renavisio
- Visio - Rendez-Vous
- Site Visio : accès et documentations
- AudioConférence (OVH) (50 pers max)
- Planification de RDV (Evento)
- APPS plateforme (la boîte)
- Tchap - messagerie instantanée
- Réservation salles, véhicules, matériels (GRR)
- Transfert de fichiers lourds



Apps Edu : un ensemble de services en ligne pour les enseignants du 1er degré

Un ensemble de services et d'outils numériques réunis sur une seule plateforme à destination des enseignants du 1er degré.

[En savoir plus](#)

Bienvenue sur votre espace personnel

À trier

Blogs

Publication de contenus sur le web.

Ouvrir l'application

Discourse

Forums de discussion

Ouvrir l'application

Etherpad

Rédaction à plusieurs mains

Ouvrir l'application

Nextcloud

Service d'hébergement, gestion et partage de fichiers.

Ouvrir l'application

Mon compte

Gérer vos informations de connexion

Ouvrir l'application

Ma classe à la maison

Lien vers la plateforme du CNEP

Ouvrir l'application

Pad avancé - Codimd

Pad polyvalent, avec de nombreuses fonctionnalités

Ouvrir l'application

Peertube

Vidéos

Ouvrir l'application

Webconférence

Echanger en petit groupe

Ouvrir l'application

➤ EPS

➤ ARTS ET CULTURE

➤ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Projets : de l'Académie à l'école

- académique
- du réseau Arlysère ADI
- de la circonscription
- des écoles et des établissements
- du REP
- du RASED

Les rendez-vous de carrière

- Réunion d'information le Jeudi 16 septembre de 17h à 18h en distanciel.



Toute l'équipe de circonscription vous souhaite une très bonne rentrée 2021 !